



Grenoble, le 8 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDIMEC et trois organisations syndicales représentatives de la Métallurgie (CFDT, CFE-CGC et FO) se mobilisent pour promouvoir le prêt de main-d'œuvre afin de préserver les compétences et construire l'industrie de demain en Isère, terre d'une industrie dense et diversifiée, moteur de l'économie du territoire.

Face aux difficultés économiques auxquelles certaines entreprises industrielles sont confrontées et aux défis de transformation que toutes ont à relever, les partenaires sociaux de la Métallurgie considèrent qu'il y a urgence à se mobiliser pour préserver les compétences, et même les développer, en s'appuyant sur la richesse du capital humain au sein des entreprises.

Dans ce moment si particulier, où le dialogue social se doit d'être fort et animé pour l'intérêt général -la relance de l'industrie du territoire-, les partenaires sociaux de la Métallurgie signent un communiqué pour la promotion, tant vers les salariés que vers les employeurs, du prêt de main-d'œuvre.

Le prêt de main-d'œuvre, à but non lucratif, est un dispositif prévu par la loi, basé sur le volontariat du salarié. L'employeur peut alors mettre des compétences de salariés volontaires à la disposition d'une autre entreprise utilisatrice, pendant une durée déterminée.

Le salarié transféré conserve son contrat de travail et 100 % de son salaire habituel versé par son employeur d'origine, pendant toute la durée de la mise à disposition.

Ce dispositif développe l'employabilité, les capacités d'agilité et d'adaptabilité à un nouveau contexte de travail et l'acquisition de nouvelles compétences.

Les partenaires sociaux, signataires de ce communiqué, sont convaincus de l'opportunité de promouvoir ce dispositif tant auprès des employeurs que des salariés pour le maintien et le développement des compétences, garants du savoir-faire et des capacités d'innovation, encore plus nécessaires aux industriels pour leur relance à court ou moyen terme.

Contacts :

UDIMEC : Thierry URING - Délégué Général - 04 76 41 49 49

SYMÉTAL38 CFDT : Bruno PELLICIARI - Secrétaire Général – 07 69 44 43 56

SMI CFE-CGC : Stéphane BILLON-PIERRON - Vice-Président - 06 80 68 13 31

USM FO : Jean-Philippe NIVON - Secrétaire Général - 06 20 51 61 40